

OFFRE D'EMPLOI

**Enseignant.e contractuel d'Anglais
Antenne alternance Saint Denis
Ecole d'Ingénieurs CNAM**

Environnement/service

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) assure la formation tout au long de la vie de 60 000 auditeurs par an environ, assure une mission de recherche avec ses 21 laboratoires de recherche. Le conservatoire assure également une mission de diffusion de la culture scientifique et technique par son musée, sa bibliothèque et les multiples conférences et évènements qu'il anime.

Le service langues de l'antenne alternance de l'Ecole d'Ingénieurs s'insère dans une organisation complexe qui implique environ 50 collaborateurs, 500 élèves et qui lui-même compte environ 10 personnes sous la responsabilité du directeur de l'antenne alternance et rattaché au service CLE.

La structure Communication en langues étrangères (CLE) du Cnam développe et coordonne les formations en langues au centre d'enseignement de Paris de façon à assurer la mobilité internationale et l'insertion professionnelle des auditeurs. Elle forme en langues tous les auditeurs inscrits dans un diplôme du Cnam (licence, masters, ingénieurs, doctorants, titres RNCP, etc.).

Il s'agit pour le service de l'antenne alternance de l'Ecole d'Ingénieurs d'assurer une formation en anglais général à l'ensemble des apprentis-ingénieurs de l'Ecole afin de leur permettre d'atteindre le niveau B2 du TOEIC.

Les lieux d'enseignement sont le Cnam de St Denis (RER stade de France), et des réunions rue St Martin et rue Saint Denis (3^{ème} arr.).

1. Présentation structure Antenne alternance de l'Ecole d'Ingénieurs

Le service langues de l'antenne alternance de l'Ecole d'Ingénieurs est composé d'une dizaine de vacataires, d'un.e contractuel.le qui travaillent sous la direction et la responsabilité d'un.e responsable du service langue (PRAG) rattaché.e à la structure Communication en langues étrangères du Cnam. La structure Communication en Langues Etrangères (CLE) est composée d'une MCF, de 9 enseignant.e.s PRCE, PRAG ou contractuel.le.s et d'une dizaine de chargé.e.s de cours (langues.cnam.fr).

2. Descriptif des fonctions

L'enseignant.e est chargé.e d'organiser administrativement les heures d'enseignements en anglais pour les apprenti.e.s-ingénieurs sous la direction d'un.e responsable du service et assure également un service d'enseignement de 384 heures.

Enseignement :

- assure pendant toute l'année universitaire l'enseignement en anglais général et en anglais de l'entreprise pour les groupes d'élèves qui lui sont attribués (horaires cours en journée 08h15-12h et/ou 13h30-17h15 du lundi au vendredi – interruption des cours : juillet/août, Noël, Pâques et jours fériés) ;
- assure la surveillance, les corrections des examens et certaines tâches administratives liées à son enseignement.

Responsabilités administratives

- élaboration de l'emploi du temps général en collaboration avec les planificateurs des filières et de l'emploi du temps pour chaque enseignant vacataire ;
- organisation des évaluations, test Toeic et saisie des résultats dans la base de données interne ;
- préparation des documents attestant l'obtention du niveau B2 pour les élèves de chaque promotion et les anciens élèves en attente de validation (document nécessaire au jury de délivrance du diplôme

d'ingénieur) ;

- participe au recrutement d'enseignant.e.s vacataires au moyen de réseaux personnels ou de réseaux en ligne sous la responsabilité de la responsable du service et en collaboration avec la gestionnaire administrative de l'antenne. Cette tâche implique le respect des procédures du Cnam ;
- participe à la mise à jour de documents pédagogiques existants ou élaboration de nouveaux documents mis à la disposition des enseignant.e.s afin d'assurer l'harmonisation de l'enseignement dans toutes les filières ;
- participe aux réunions de préparation avec le ou la responsable et aux réunions de la structure CLE.

3. Profil et compétences souhaitées

La prise de poste est prévue pour la rentrée universitaire 2017.

Formation :

- avoir une parfaite maîtrise de l'anglais (au minimum un niveau C1 du CECR),
- posséder un diplôme attestant de compétences professionnelles pour enseigner (PGCE, Bachelor of Education, agrégation, Master 2, ...) ou une expérience avérée de l'enseignement / apprentissage des langues,
- avoir déjà exercé dans l'enseignement supérieur,
- être capable de contribuer d'une façon substantielle à la réflexion et à la mise en pratique d'un programme d'anglais renouvelé,
- pouvoir communiquer en français à l'oral et à l'écrit
- excellente connaissance des TICE

Aptitudes :

- savoir travailler en réseau et en équipe
- réactivité
- très grand sens de l'organisation
- grandes capacités de communication
- grande rigueur
- grande disponibilité

4. Localisation

Lieu Cnam de St Denis (RER Stade de France), réunions rue St Martin et rue Saint Denis (3^{ème} arr.).

5. Durée du contrat

Année universitaire 2017-2018 : du 1er septembre au 31 août

6. Condition de rémunération

Selon expérience et diplôme dans le cadre d'une grille indiciaire fixée par arrêté

7. Candidatures

Envoyer un dossier de candidature (CV + lettre de motivation + diplômes et annexes éventuelles) à l'adresse suivante : julie.marbot-amelineau@lecnam.net

Date limite pour le dépôt des dossiers de candidature : 19/06/2017